

## Evolution des titres de transport - Suppression de titres de transport -

**Rapporteur : M. Le Président**

AVIS			
Commission n°4		Bureau	
séance du 27/05/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a validé le principe d'une simplification de la gamme des titres de transport dans l'agglomération notamment dans le cadre de la restructuration du réseau.

### a) La suppression de titres scolaires

La création d'un abonnement « scolaire-jeunes » payant unique (hors Regroupements Pédagogiques Intercommunaux ou R.P.I), dont le nom reste à définir (*Nota : le nom de Diabolo sera certainement conservé afin d'assurer une certaine continuité*) entraîne la suppression d'un grand nombre de titres dont il reprend l'ensemble des caractéristiques :

- Diabolo Grand Besançon : pour les enfants scolarisés et habitant dans l'agglomération ;
- Diabolo : pour les enfants scolarisés dans l'agglomération, mais n'y résidant pas ;
- Diabolo Loisirs : valable hors horaires scolaires
- Diabolo Sub : carte gratuite pour les ayants droits bisontins (plus de 5 Km) ;
- Carte scolaire C.A.G.B : carte gratuite pour les ayants droits hors Besançon (plus de 3 Km) ;
- Junior 1 : équivalent Diabolo Grand Besançon ;
- Junior 2 : écolier ayant un autre abonné au réseau dans sa famille.

La gamme de titre est simplifiée. Ces titres sont remplacés par un abonnement payant unique au tarif dégressif dès le deuxième enfant. Pour les R.P.I, un abonnement gratuit spécifique est conservé.

### b) La suppression du carnet des tickets tarifs réduits en périphérie

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a validé le 29 mars dernier le passage du ticket unité en périphérie sur le réseau TGB de 1,80 € à 0,90 € (même tarif que le réseau urbain Ctb). Ce ticket tarif réduit permet aux clients Ctb munis d'un ticket et aux scolaires munis de leur carte de circuler sur le réseau TGB à tarif réduit.

Cette modification tarifaire implique la suppression du ticket unité tarif réduit en périphérie (0,90 €) et du carnet de 10 tickets tarifs réduits (9 €). Il n'existe pas actuellement de tickets et de carnets de tickets tarif réduit sur le réseau de la Ctb.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide la suppression de ces titres à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002.**

Pour extrait conforme,

Le Président